

POUR LES GENS PRESSÉS

— La quête de la Guignolée a, dit-on, rapporté à Québec plus de \$15,000.

— M. J.-P.-E. Gagnon, comptable liquidateur bien connu dans toute la province, est mort la nuit dernière, âgé de 53 ans.

— Un arbre de Noël prenant feu a déterminé un incendie dans lequel quatre personnes ont trouvé la mort à la pension Lefebvre, à Guignes, Nord-Ontario.

— Un ancien député d'Ontario, J. A. M. Armstrong, est accusé d'avoir filouté \$3,576. à des voisins trop confiants.

— Les statistiques bancaires et du travail indiquent depuis un an une amélioration constante au Canada. Nous sommes dans la bonne voie.

— Il y a encore en Europe pas moins de six millions d'hommes sous les armes.

Nous sommes encore loin de la paix rêvée par les utopistes.

— La guerre civile continue en Chine. La dernière bataille a eu lieu pour la possession de Tien-Tsin et a coûté des milliers de morts de part et d'autre.

— Le notaire Dionne, de Québec, inculpé d'abus de confiance, est sous les verrous dans la prison de Québec en attendant son procès. Il passera un triste jour de l'an.

— Les Coopératives et les Caisses populaires, voilà deux organisations appelées à rendre les plus grands services à la classe agricole, les meilleurs remèdes aux maux dont elle souffre.

— Une jeune fille de Vancouver, séduite par son patron, préfère se donner la mort que vivre déshonorée. Les jeunes filles qui tiennent certains emplois dans les bureaux sont bien exposées.

— Le maire Samson de Québec joue de malheur. Après tous ses déboires judiciaires, voilà qu'il se démet une épaule en se rendant à la messe. Il n'est peut-être pas trop fâché d'être ainsi dans l'impossi-

bilité de ratifier par sa signature les nominations si hâtivement faites récemment par le conseil de ville.

— Dans Toronto la puritaine ville d'Ontario, les jeunes filles n'osent plus sortir le soir sans escorte. Les attentats à la pudeur s'y succèdent d'une manière alarmante. La religion catholique est encore le meilleur frein aux passions humaines.

— Au dernier jour de l'Année Sainte, le Pape promulgue une Encyclique proclamant Jésus-Christ roi universel des sociétés. C'est la réponse de l'Eglise catholique aux impies qui nient à Dieu le droit d'intervenir dans les affaires humaines.

— On a, paraît-il, découvert une riche mine de nickel dans les environs de Goulet, Que. Ce serait la continuation de la fameuse veine de Cobalt. On peut s'attendre à voir surgir quelque compagnie pour exploiter, non cette mine, mais le public.

— Les grandes boulangeries de la métropole ont formé une combine. Résultat immédiat: une hausse dans le prix du pain. Un calcul bien établi démontre que les boulangers font un profit de huit dollars par baril. C'est une infamie.

— Les patates se vendent \$3. le baril et elles ont plutôt une tendance à la hausse. Un commerçant nous dit même que nous les paieront au printemps de \$8. à \$10. le baril. C'est un prix anormal. Cela sent la spéculation. Ceux qui s'enrichissent en accaparant les denrées devraient être envoyés au pénitencier.

— A la prochaine session, le Sénat aura à se prononcer sur 96 demandes de divorce, dont quelques-unes de notre province. Le Sénat s'arroge le droit de libérer les époux de serments inviolables, de désunir ce qui a été uni par le mariage. La loi du divorce est une

loi anti-sociale et païenne qui sanctionne l'infamie.

— Le gérant de la compagnie de tramways de Lévis, un anglais protestant, a mis gratuitement des chars à la disposition des membres de la Survivance française.

Le gérant du tramway de Québec, un Canadien français catholique, a chargé aux organisateurs de la réception \$15. par char. Pas de commentaires.

— On a fait à Noël un immense massacre de nos rapinages. Est-ce qu'on ne pourrait pas faire des arbres de Noël artificiels et préserver ainsi nos jeunes pousses ?

On ne voit presque plus d'érables aux devantures des maisons à la Saint-Jean Baptiste. Pourquoi des sapins dans les salons à Noël ?

La même raison qui nous fait épargner ceux-là devrait nous faire préserver ceux-ci.

— Le nouveau ministre des finances de France, M. Doumer, propose de doubler la taxe sur le chiffre d'affaires, dans l'espérance de réussir ainsi à stabiliser le franc.

Le seul moyen pour la France d'équilibrer son budget et de rétablir le change serait de sortir des griffes des politiciens.

La politique de groupes est en train de ruiner la France. Seule l'union, sous un chef ferme et capable, peut la sauver de la banqueroute.

Le peuple français est industriel, intelligent, économe et ses ressources sont immenses, mais il lui manque un chef.

Sélection des poules

Pour l'élevage des poules, il doit être tenu compte de l'hérédité, qui joue un grand rôle.

Ce ne sont pas seulement les qualités de nos poules, comme la ponte, la production de viande et de graisse, la bonne espèce, la belle forme, etc., qui sont transmises de génération en génération; les défauts se communiquent de la même façon, de sorte qu'il faut faire doublement attention à l'origine de nos reproducteurs.

Le meilleur moyen pour réussir consiste dans l'accouplement de sujets de la même famille (en pratiquant la charte du men-

dilisme); c'est par la reproduction des poules dans leur propre sang qu'on découvre le mieux les bons reproducteurs.

On doit apporter la plus grande attention à toujours faire choix de poules et de coqs sans défaut, provenant de races sélectionnées, améliorées; car, comme nous le disions plus haut, les défauts sont transmis à la descendance aussi bien que les qualités.

Nous choisirons donc dans les bonnes races, les pondeuses les meilleures et les plus précoces, et des coqs adultes, ardents, qui proviennent aussi des meilleures pondeuses.

C'est là la chose capitale; c'est là, dans ce choix, que gît le secret de l'aviculture; mais pour bien réussir et augmenter notablement la production de nos basses-cours, il faut, en outre, veiller à une alimentation raisonnée et à une hygiène convenable.

Pour obtenir des œufs bien fécondés, on donne par coq, pour les races légères, 12 à 15 poules, et pour les races à chair, 5 à 8 poules.

Dans le courant de février, les poules et les coqs sont choisis, séparés des autres sujets et placés dans des parcs spacieux. Dès la mi-mars, on rassemble et on conserve les œufs, qui seront employés comme œufs à couvrir pour renouveler le cheptel avicole.

En procédant de cette façon tous les ans, on obtient, après quelques années, des poules de race pure, possédant des qualités fixes et qui, par conséquent, donnent plus de bénéfices.

En général nos campagnards éprouvent une certaine méfiance à l'égard des poussins hâtifs. C'est pourtant de tels sujets que proviennent les excellentes pondeuses d'hiver.

Les fermières disent généralement que durant cette saison il fait encore trop froid et trop humide, et que par conséquent les poussins croissent difficilement. Il y a là une certaine vérité, mais, sans peine, on n'obtient rien.

Il faut évidemment s'occuper davantage de ces sujets précoces, mais les quelques soins que nécessite cet élevage sont plus tard doublement récompensés, par les poulettes de couvées hâtives restant, toute leur vie, des pondeuses d'hiver, lorsqu'elles sont bien élevées, nourries et logées.

Afin d'avoir quelques couveuses de bonne heure, on tient parmi ses pondeuses quelques grosses poules, qui couvent volontiers et qui sont d'excellentes mères.

Par une sélection intelligente, rigoureuse et continue, on obtient des pondeuses dont la tendance à couvrir diminue de plus en plus et disparaît même.

C'est le résultat que nous devons tâcher d'atteindre, car la période d'incubation et le temps nécessaire qu'il faut aux poussins pour se suffire à eux-mêmes, varient de deux à trois mois, et tout ce temps est perdu pour la ponte.

Les pondeuses idéales ne doivent pas couvrir du tout.

CONCOURS DE PONTE A L'EST ET A L'OUEST DU QUEBEC.

4ème année. Rapport hebdomadaire.
Semaine No 7, finissant le 19 décembre 1925

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1925 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux numérotés de 1 à 10.

Les tableaux ci-dessous donnent, dans la colonne de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le plancher ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Abréviations: Ch.—Chanteclers; L. B.—Livournes blanches; P. R. B.—Plymouth Rock Barrées; R. I. R.—Rhode Island Rouges; W. B.—Wyandottes blanches; W. A.—Wyandottes argentées; X.—Parquet en tête; F.—Fièvre d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale A Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H.	T.
1	Calder, C. D.	L. B.	4				5					4	13	143
2	Dalcourt, E.	L. B.	2		1	5							8	84
3	Henry, H.	L. B.	4	4	1				6	5	4	4	28	201
4	Lachapelle, J. D.	L. B.				3		4			4		13	40
5	Carr, W. A.	P. R. B.									2		2	6
6	Fournier, Hilaire	P. R. B.	2		1	2							5	121
7	Lafamme, E. K.	P. R. B.		6			6						12	134
8	Froulx, J. A.	P. R. B.				5							5	126
9	Station Exp., La Ferme	P. R. B.	4				4		3	3	5	21	112	
10	Station Exp., Ste-Anne	P. R. B.	5	6	3	7	2	4		5	2	34	x227	
1	Collège l'Assomption	R. I. R.												
1	Cornier, Ovide	R. I. R.	1	3	6							5	20	112
1	DeRoy, Adélaïde	R. I. R.											29	
1	DeRoy, Antoine	R. I. R.					5	6					11	33
1	Lalonde, Eugène	R. I. R.	4					5	5	5	7	26	57	
1	Godbout, J. A.	R. I. R.	5			1	6						16	45
1	Lebert, Jos. V.	R. I. R.	4				4					5	13	145
1	Laquet, Chs E.	R. I. R.	5		4	5	5	5	2		5	31	60	
1	Remblay, J. H.	R. I. R.											39	
2	Fallé, J. A.	R. I. R.	5	4				4	5	5		4	27	145
													285	1859
1	Circle Bar P. Farm, Calumet, Qué.	L. B.	5	2	5	5	5	0	0	0	0	0	22	183
2	Laurel P. Far. Rougemont, Qué.	L. B.	4	1	5	5	5	4	4	5	5	5	43	278
3	Montreal W.P. Farm, Mont.-West.	L. B.	4	2	5	0	0	2	0	0	0	0	13	69
4	W. H. Parsons, Barnston, Qué.	L. B.	2	2	5	0	5	5	0	0	4	3	26	x287
5	C. D. Calder, Cowansville, Qué.	L. B.	5	5	4	2	1	4	0	5	0	0	26	185
6	H. J. Hussey, Masawippi, Qué.	L. B.	0	0	5	0	0	0	0	0	5	0	10	103
7	J. C. Mercer, Markdale, Ont.	L. B.	5	0	4	3	4	4	5	5	1	36	239	
8	Apple Grove P. Yds, Brigham, Qué.	W. B.	5	4	4	4	0	4	5	0	5	36	191	
9	Miss R. G. Knight, Beebe, Qué.	W. B.	5	5	0	0	5	5	5	5	0	20	100	
10	Bond Little, R.R. 1, North Hatley	W. B.	0	5	5	6	5	5	6	0	4	5	41	145
1	Exp. Station, Lennoxville, Qué.	B. R.	4	6	5	2	5	6	2	6	6	5	x47	255
12	Exp. Station, Lennoxville, Qué.	B. R.	3	4	5	5	5	0	6	5	6	3	42	130
13	Exp. Station, Lennoxville, Qué.	P. R. B.	6	5	0	5	6	5	6	0	0	3	33	148
14	H. R. Drew, R.R. 3, North Hatley	B. R.	0	0	5	0	4	5	0	0	0	5	19	45
15	Mrs. Alex. MacKay, Tomifobia, Q.	B. R.	4	0	0	6	4	6	0	5	0	3	28	70
16	Wm. C. Strong, West Brome, Qué.	B. R.	7	4	3	1	0	1	6	0	2	5	23	120
17	John E. Burnet, Cowansville, Qué.	B. R.	0	5	3	0	0	4	0	0	2	4	18	113
18	E. K. Lafamme, Ste-Germaine, Q.	B. R.	0	0	4	0	6	5	4	4	0	23	82	
19	Fred Bell, Ayers' Cliff, Qué.	R. I. R.	6	5	0	4	0	6	0	6	3	30	76	
20	Oka Agr. Institute, La Trappe, Q.	Ch.	0	5	0	4	0	0	2	0	2	0	13	116
													564	2935

Avis imp
priés de tenir
nés peuvent
de renseigne
pendant est:
un: 30 Nos
naires, usuel
cas extraordi
entre le corri
médiate, par

CHEMIN D
II) — Q. Mon
et avons fourni
quel il est cons
sur deux ruiss
frain et dépen
s'est mis peu à
voudrais le fer
j'ai démolé les
besoin de pont
servaient pour
rendre sur leur
dre pour les em

R. Nous com
d'attribution. N
étaient constru
turedeschaque
tés, ou bien si l
chaque côté.
A tout événe
rement le ch
parce que nous
public que depu
sons également
fait abandon à
Nous somme
correspondant t
retirer de l'usa
rières et un avi
persisterait à p
passible de l'am
due de Québec
mende tout indi
sans la permis
volonté.

PASSAGE D
B.) — Q. Dans
avez donné votre
d'un aqueduc, r
sulté ne vous
tion avait été p
que s'il en sou
doit pas s'en p
En effet le tuyau
du roi, et aujour
n'avait pas dem
rions pas à repli

R. Il n'en rest
sation que quel
passage d'un aq
tite et que l'o
Or, comme no
ous l'avons di
notre correspon
anstre. Pours
ion, le proprié
un écrit du prop
tuyau d'aqueduc
déterminé et qu
le droit d'entrer
fairedes travaux
Il est vrai q
trouver certaine
mande lui a été
où il passe; mai
droit de passage
pas suivies pro
ne s'est pas fait
même d'y condui

LOI D'HYGI
y a deux ans, u
violait la loi d'hy
souffrait de cet
Cours de Recorde
da le renvoi de la
procédure. Le R
faite, renvoyala
est lésée, peut-
pour amener la
quel est le délai

R. Il n'y a pas
est renvoyée po
faite peut faire
sur les mêmes fa
cédures égales.
duresque le défat
une action ou une
plaçant peut to
Or, il n'en est p
qui concerne la l
tion se présente;
tre un individu q
gière lorsque le p
Lorsque le pla
plainte, il est é

LOI D'HYGI
y a deux ans, u
violait la loi d'hy
souffrait de cet
Cours de Recorde
da le renvoi de la
procédure. Le R
faite, renvoyala
est lésée, peut-
pour amener la
quel est le délai

R. Il n'y a pas
est renvoyée po
faite peut faire
sur les mêmes fa
cédures égales.
duresque le défat
une action ou une
plaçant peut to
Or, il n'en est p
qui concerne la l
tion se présente;
tre un individu q
gière lorsque le p
Lorsque le pla
plainte, il est é

LOI D'HYGI
y a deux ans, u
violait la loi d'hy
souffrait de cet
Cours de Recorde
da le renvoi de la
procédure. Le R
faite, renvoyala
est lésée, peut-
pour amener la
quel est le délai

R. Il n'y a pas
est renvoyée po
faite peut faire
sur les mêmes fa
cédures égales.
duresque le défat
une action ou une
plaçant peut to
Or, il n'en est p
qui concerne la l
tion se présente;
tre un individu q
gière lorsque le p
Lorsque le pla
plainte, il est é

LOI D'HYGI
y a deux ans, u
violait la loi d'hy
souffrait de cet
Cours de Recorde
da le renvoi de la
procédure. Le R
faite, renvoyala
est lésée, peut-
pour amener la
quel est le délai

R. Il n'y a pas
est renvoyée po
faite peut faire
sur les mêmes fa
cédures égales.
duresque le défat
une action ou une
plaçant peut to
Or, il n'en est p
qui concerne la l
tion se présente;
tre un individu q
gière lorsque le p
Lorsque le pla
plainte, il est é

LOI D'HYGI
y a deux ans, u
violait la loi d'hy
souffrait de cet
Cours de Recorde
da le renvoi de la
procédure. Le R
faite, renvoyala
est lésée, peut-
pour amener la
quel est le délai

R. Il n'y a pas
est renvoyée po
faite peut faire
sur les mêmes fa
cédures égales.
duresque le défat
une action ou une
plaçant peut to
Or, il n'en est p
qui concerne la l
tion se présente;
tre un individu q
gière lorsque le p
Lorsque le pla
plainte, il est é